

Restauration scolaire : modalités de la facturation pour le mois de Mai & Juin

Suite à l'annonce de la reprise de l'école à compter du 14 Mai, veuillez trouver ci-dessous les modalités de facturation pour le restant de l'année scolaire. Nous ajustons les tarifs de manière automatique en tenant compte du nombre de jours d'ouverture des écoles.

Tarification:

• **Formule "Abonnement":** Veuillez trouver ci-dessous le % du montant mensuel qui vous sera facturé.

Formule mois de Mai	Enfants accueillis en alternance 2 jours par semaine	Enfants accueillis toute la semaine
Abonnement 1 jours	50%	50%
Abonnement 2 jours	50%	50%
Abonnement 3 jours	36%	54%
Abonnement 4 jours	30%	61%

Formule mois de Juin	Enfants accueillis en alternance 2 jours par semaine	Enfants accueillis toute la semaine
Abonnement 1 jours	100%	100%
Abonnement 2 jours	100%	100%
Abonnement 3 jours	66%	100%
Abonnement 4 jours	52%	100%

Formule mois de Mai& juin	Enfants accueillis en alternance 2 jours par semaine	Enfants accueillis toute la semaine
Abonnement Santé 1 jours	77%	77%
Abonnement Santé 2 jours	77%	77%
Abonnement Santé 3 jours	53%	80%
Abonnement Santé 4 jours	43%	84%